

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### L'Organisme de Formations :

Audrey-Formation est un organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro : 84420358242 auprès de la DREETS de la région AUVERGNE RHONE-ALPES. (Les stages concernés par les présentes « conditions générales de vente » relèvent de l'une des actions de formation visées à l'article L6313-1 du code du travail).

### Objet et champ d'application :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes passées par tout Client professionnel (ci-après, le Client).

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le Client signataire reconnaît avoir la charge de la vérification des prérequis des personnes qu'il inscrit et de leurs informations.

**A l'exclusion** des commandes intra-entreprise pour lesquelles les modalités et conditions financières seront définies par contrat.

### Inscription à une formation :

Les demandes d'inscription sont effectuées via le site internet ou par mail.

### Cas d'empêchement d'un participant :

Le participant empêché peut être remplacé par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Si cette possibilité n'est pas envisageable, nous vous invitons à nous contacter le plus rapidement possible. En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours francs ouvrés avant le début de la formation), nous nous réservons la possibilité de facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100 % du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 7 jours ouvrés avant le début de la formation.
- 50 % du prix en cas d'annulation dans un délai de moins de 10 jours avant le début de la formation.
- Toute formation commencée est due en totalité.

### Convocation, Programme et règlement intérieur :

Avant le début du stage, un e-mail et/ou dossier papier contenant la convocation, le programme et le règlement intérieur est envoyé à l'entreprise qui

se charge de les transmettre au stagiaire(s) concerné(s).

### Coût :

Le coût est indiqué sur le devis et la convention de formation : il concerne les frais pédagogiques.

Il s'agit d'un coût « Toutes Taxes Comprises ».

Le maintien du salaire et les frais de transport et de repas sont à la charge des entreprises ou du particulier le cas échéant.

Audrey-Formation ne prend en charge ni la restauration, ni l'hébergement des stagiaires.

### Facturation, contrat, convention, attestation de présence :

Toute formation fait l'objet d'une convention de formation du stage, Audrey-Formation envoie, une copie de la feuille d'emargement, la feuille d'évaluation du stage et un exemplaire de l'attestation de formation remis au stagiaire.

Pour le Client personne physique qui entreprend une formation à Titre individuel et à ses frais, le règlement du prix du stage s'effectue, conformément à l'article L6353-6 du Code du travail, par : Un premier versement de 30% du prix à l'expiration du délai de rétractation, Le paiement du solde à l'issue de la formation.

Le Client personne physique qui entreprend une formation, à titre individuel et à ses frais, peut se rétracter sans motif dans un délai de dix (10) jours à compter de la signature du contrat, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Audrey-Formations remboursera au client la totalité des sommes versées au plus tard dans les 14 jours suivant la date de réception du courrier de rétractation.

### Evaluation :

A l'issue de la formation, Audrey-Formation délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant la nature et la durée de la formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

### Paiement :

Le paiement s'effectue par chèque bancaire à l'ordre de « Borrell Audrey » (entreprise individuelle) ou virement bancaire.

Tout retard de paiement entraîne, outre des intérêts de retards, l'application d'une pénalité pour frais de recouvrement de 40€ HT.

### **Garantie de participation :**

La planification des ouvertures de stages est organisée pour permettre une ouverture intégrale des actions de formation prévues. Néanmoins, pour des raisons de composition et d'équilibre pédagogique du groupe de stagiaires, Audrey-Formations peut être amené à reporter une date d'ouverture et/ou à modifier le lieu prévu.

Dans ce cas, Audrey-Formations préviendra le Client une semaine avant la date de démarrage prévue du stage, sans qu'aucune pénalité ne puisse être réclamée par le Client. En cas d'annulation de la formation, Audrey-Formations s'efforcera de prévenir au plus tôt le Client et proposera, si possible, une inscription prioritaire sur la prochaine session. La date de démarrage du stage s'entend à la date du premier regroupement.

### **Modalités de formation :**

Audrey-Formations est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque formation. Audrey-Formations s'engage à ne pas dépasser le nombre prévu. Les durées des formations sont précisées sur les documents de descriptifs de la formation.

La Formation peut être réalisée dans les locaux loués par Audrey-Formations, dans les locaux d'un partenaire ou encore dans les locaux de l'entreprise cliente.

Lorsque la formation se déroule dans des locaux loués par Audrey-Formations, le stagiaire est tenu de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil, notamment les règles relatives à l'Hygiène et à la Sécurité.

Audrey-Formations se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout stagiaire dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

### **Propriété intellectuelle et droits d'auteur :**

Audrey-Formations conserve la propriété et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs aux techniques, méthodologies, support de formation et savoir-faire, cela incluant de façon non limitative les bases de données, logiciels et programmes informatiques, procédés, formules, outils, modèles, algorithmes et produits, qu'elle met en œuvre, développe ou utilise pour les besoins de ses formations.

Les supports de formation papiers et/ou numériques sont protégés par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser les supports, ce qui exclut toutes opérations de

transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

Le client s'engage à ne pas publier ou divulguer tout ou partie le support de formation dans le domaine public, notamment dans la presse ou lors de conférences publiques, sans l'accord préalable et écrit de Audrey-Formations.

Audrey-Formations est autorisé à utiliser et reproduire la dénomination sociale, le nom commercial ou les marques du client (entreprise) en référence commerciale, sur tout support de communication promotionnel dont notamment son site internet, sans autorisation préalable du client.

### **Sous-traitance :**

Audrey-Formations est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat.

Toutes les obligations du Commanditaire qui en découlent ne valent qu'à l'égard de Audrey-Formations, lequel demeure responsable à l'égard du Commanditaire de toutes les obligations résultant du présent contrat.

### **Réclamations, compétence d'attribution :**

Les Conditions Générales de Vente sont régies par les dispositions de la loi française.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, d'une Commande ou d'un Contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Saint Etienne, à défaut d'un accord amiable préalable entre Audrey-Formations et le client.

La nullité ou l'inapplicabilité d'une clause des Conditions Générales de Vente n'affectera pas les autres clauses qui demeureront applicables.

Les parties pourront, d'un commun accord, remplacer la ou les clauses déclarées nulles ou inapplicables.